

Une réalisation Angelotti Promotion & Premalis





SAS ÉGÉRIE

Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, la société se réserve la possibilité d'y apporter des modifications pour des raisons de constructions ou d'amélioration. Les faux-plations et retombées de poutres, emplacements des équipements et gaines techniques, sont figurés à titre indicatif. Les accès edérieurs (jardin, terrasse, balcon, loggia) pourront présenter des différences de niveaux pour des raisons techniques. Les surfaces et les côtes des pièces peuvent varier de 5% en fonction des contraintes techniques.

PLAN DE VENTE

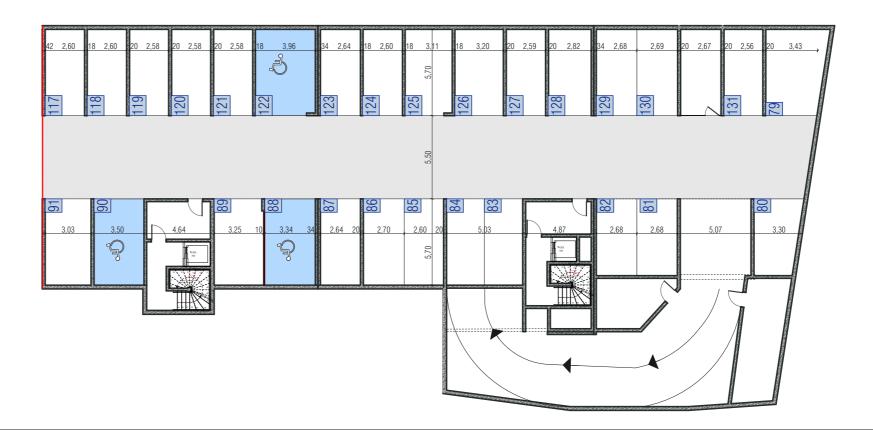
02/05/2024

Indice Notaire

R-1



R-2



Aucun séparatif

mur séparatif épaisseur 10cm

mur structurel séparatif épaisseur 20cm